



Information sur la section sportive « athlétisme »

Année scolaire 2026-2027

(Page à conserver par l'élève)

À compter de cette rentrée 2026, la section sportive « athlétisme » est ouverte à tous les niveaux de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Elle est **incompatible** avec une option facultative tout au long de la scolarité.

Les dossiers sont à rendre au plus tard le 6 mars 2026 et seront suivis d'une réunion d'information et d'un entretien **le mercredi 1^{er} avril 2026 de 10h00 à 12h00 au stade du faubourg de Verdun**.

Qu'est-ce que l'athlétisme ?

Pratiquer l'athlétisme c'est LANCER, SAUTER, COURIR et MARCHER.

Les élèves inscrits à la section sportive pourront pratiquer l'ensemble des disciplines de l'athlétisme :

LANCER	COURIR	SAUTER	MARCHER
Lancer de poids	Sprint (50m)	Saut en hauteur	Marche athlétique
Lancer de disque	Course de haies	Saut en longueur	
Lancer de marteau	Demi-fond (1000m)	Triple saut	
Lancer de javelot	Cross	Saut à la perche	

L'organisation

L'animateur de la section sportive est Monsieur Gombaud, enseignant d'EPS au collège.

Les séances se dérouleront le vendredi après-midi, au stade d'athlétisme de Pontivy. Cette séance sera coanimée avec Monsieur Le Yaouank, entraîneur du club de l'ACRLP Pontivy. Cette séance durera 3 heures durant lesquelles les élèves pratiqueront l'athlétisme et suivront des enseignements plus théoriques (formation au rôle de juge, histoire de l'athlétisme...).

Afin de progresser le plus possible, lorsque vous vous inscrivez, vous vous engagez à rester inscrit à la section durant toute votre scolarité au collège.

Nous vous encouragerons fortement à vous inscrire à l'association sportive du collège afin de participer à quelques compétitions le mercredi après-midi. Ces compétitions sont par équipe.

Vous pourrez également vous inscrire au club d'athlétisme de Pontivy, l'ACRLP.

L'association sportive athlétisme est une option. L'inscription n'est donc pas obligatoire.

Quels sont les objectifs ?

En vous inscrivant à la section, vous vous engagez dans un projet collectif exigeant et sur le long terme. Cette ambition nous permet de viser les objectifs suivants :

- Développer vos qualités physiques et améliorer votre santé en apprenant à s'entraîner intelligemment.
- Développer votre autonomie et votre prise de responsabilité en vous encourageant à vous engager sérieusement dans le projet, afin que toute l'équipe puisse progresser et être performante. Participer à la vie du groupe.
- Comprendre le fonctionnement du corps humain et les conditions de la performance.
- Apprendre l'histoire de l'athlétisme et des techniques utilisées.



**DOSSIER DE CANDIDATURE
en 6^{ème} section sportive « Athlétisme»**

Année scolaire 2026-2027

Fiche à remettre au collège pour le **6 mars 2026** (dernier délai)

État civil de l'élève candidat :

NOM (en majuscules) _____

Prénoms _____

Né(e) le _____ à _____

Département _____ Pays _____

Nationalité _____

Responsable(s) légal (aux)

Madame, Monsieur, _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____ Téléphone : |_____|_____|_____|_____|

Mail _____ @_____

Motivation de l'élève :

Avis de l'établissement d'origine :

Établissement scolaire	
Sur la motivation	<u>Avis du professeur des écoles</u>
Sur le niveau d'aisance scolaire	
Avis général	

<u>Avis de la Directrice ou du Directeur</u>
<i>Cocher la case correspondante et ajouter éventuellement un commentaire</i>
<input type="checkbox"/> Très Favorable
<input type="checkbox"/> Favorable
<input type="checkbox"/> Défavorable

Fait à _____ le _____

Cachet et signature du (de la) directeur(trice)

Le savoir nager est obligatoire pour intégrer la section sportive